

CHANTRAINE INFOS



Site internet: www.mairie-chantraine.fr



ACTUALITÉS

BLOC-NOTES

Un concours photo 2025

PARTICIPEZ, C'EST FACILE : une seule photo de la commune de Chantraine suffit, sur le thème : « les saisons ».

En effet, dans le cadre du printemps, la commune de Chantraine est ravie de vous annoncer une nouveauté : un concours photo. Pour cette première édition, il est proposé d'explorer le thème « les saisons sur le territoire de notre commune ». Que vous soyez amateur ou photographe confirmé, ce concours est l'occasion parfaite de capturer la beauté de chaque saison à travers votre objectif sur notre territoire.

DÉTAILS DU CONCOURS :



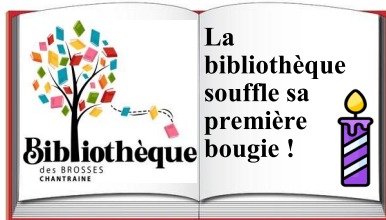
Thème : les saisons (printemps, été, automne, hiver) sur le territoire de la commune. **Date limite :** 31 octobre 2025.

Conditions de participation : ouvert à tous, pas besoin d'inscription préalable. Les candidats pourront présenter jusqu'à quatre photos, au format Jpeg, en noir et blanc ou en couleur, sans bordures ni signature ni filigrane. À envoyer par email à concours-photos@mail.fr. **Un jury :** composé de professionnels et d'amateurs aux compétences artistiques reconnues, ainsi que des membres de la commission culture de la mairie de Chantraine, désignera les lauréats.

Prix : les quatre meilleures photos (une par saison), seront récompensées et seront diffusées sur tous les supports de communication de la commune. N'hésitez pas à laisser libre cours à votre créativité et à montrer ce que chaque saison vous inspire. Nous avons hâte de découvrir vos magnifiques clichés ! **Bonne chance à tous !**



Premier anniversaire pour la bibliothèque



La bibliothèque souffle sa première bougie !

Un an de découvertes, de partages et de rencontres, on peut dire que la bibliothèque des Broses est devenue un lieu incontournable à Chantraine, et nous vous en remercions. Le nombre d'utilisateurs et d'adhésions est en constante évolution. Les nouveautés proposées régulièrement grâce à l'appui de la municipalité, le soutien de la BMI (navette hebdomadaire) et

de la MDV (prêts livres et ressources), contribuent à ce développement. L'accueil chaleureux de Cécile et de l'équipe des bénévoles tout autant. L'espace 0-6 ans, aménagé depuis le début de l'année, plaît beaucoup et permet aux plus petits d'avoir un espace cocooning qui leur est réservé. Des séances dédiées aux assistants(tes) maternels(les) vont d'ailleurs débuter très prochainement. Un partenariat avec les deux écoles a également été mis en place et fonctionne très bien. Des créneaux lecture avec le centre aéré sont prévus dès la première semaine des vacances de printemps, pour les enfants qui souhaitent un moment calme après le déjeuner. À venir aussi, des cafés-lecture, et en lien avec le CCAS, du portage de livres à domicile et des lectures en groupe pour les personnes isolées. Des animations datées : le jeudi 3 avril s'est déroulé à la bibliothèque un moment d'échanges avec Elvis Pastafiglia, qui est venu présenter son livre « Autiste et fier, mon témoignage pour mieux comprendre » et le **mercredi 23 avril de 14h à 17h**, est prévu un après-midi jeux de société. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits, envies, idées, propositions, une fiche-sondage est actuellement à disposition à la bibliothèque à cet effet.

Décor de Pâques

Après avoir embelli la commune à Noël, **Alain et Martine**, nos artistes bénévoles, ont de nouveau semé de magnifiques décors dans la ville, pour le plus grand plaisir des enfants des écoles et des Chantrains en général. Poussins, petits lapins, œufs, coqs..., tout ce petit monde en couleurs et plein de gaieté, attend le petit train pour se rendre à l'école maternelle, où ils retrouvent les enfants heureux de partager ce monde féérique.



MCG = Maison Ch. Grandemange
® = précisions au fil des pages



AVRIL

Dimanche 13 : CONFÉRENCE SUR LE TOURNAGE ET PROJECTION DU FILM « Les grandes gueules », Club Chante-Rainette, MCG.

Dimanche 20 : CHASSE AUX ŒUFS, Conseil Municipal des Jeunes, MCG (parking).

Mercredi 23 : APRÉ-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ, Bibliothèque des Broses.®

S26 et D27 : SALON BIEN-ÊTRE, Municipalité, MCG.

Mercredi 30 : SORTIE À L'OPÉRA, Municipalité, Opéra de Nancy.®

MAI

Jeudi 8 : CÉRÉMONIE de commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945, Municipalité & Association des Anciens Combattants, Cimetière (Monument aux Morts).

S17 et D18 : COUPE DE CHANTRAINE, Judo Club Chantrains, MCG.

S24 et D25 : KERMESE PAROISSIALE (stands artisanat, brocante, vente fleurs, livres et disques, buvette...) - REPAS CONCERT (samedi soir), Les Loisirs Chantrains, Place de l'Eglise.

Du J29 au D01/06 : EXPOSITION OUVERTURE GRAND ANGLE, Association Grand Angle, MCG.

JUIN

Dimanche 1^{er} : RANDONNÉE POUR L'AVENIR (VTT) - 12^{ème} Edition, La Randonnée pour l'avenir, Étang de Chantraine (départ).

Mardi 17 : CAUSERIE DE CANDIDE, Municipalité, MCG.®

Vendredi 20 : FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE, Coopérative Scolaire Colin, MCG.

Samedi 21 : SCRABBLE - Épreuve nationale en mutiplex Série 6-7, Club Desver Chantraine (Scrabble), Lieu à définir.

Vendredi 27 : CHANGOLOTRAINOIS, Municipalité, Étang de Chantraine. ®

Dimanche 29 (ou 31/08) : VIDE-GRENIERS, Association R.T.2.O., Parc de l'Arsenal.

Dimanche 29 : MESSE EN PLEIN AIR avec la Chorale de l'Eglise de Chantraine, Les Loisirs Chantrains, Carrière de Renauvold.

JUILLET

Dimanche 6 : CONCOURS DE PÉTANQUE, Conseil Municipal des Jeunes, Boulodrome (Parc de l'Arsenal).

D13 ou L14 : FÊTE DU 14 JUILLET, Municipalité & Chantraine en Fête, à définir.

Du M.15 au V.18 ; du L.21 au V.25 ; du L28 au (V1/8) : ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS, Municipalité, MCG.

SOMMAIRE

■ Actualités / Bloc-notes
■ Les dossiers

Page 1
Page 2

■ La vie de la commune
■ La mairie m'informe / Vie Associative et Sociale

Page 3
Page 4

Les dossiers



Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire, les 10 octobre, 5 décembre 2024, 23 janvier et 13 mars 2025 et a acté diverses décisions que vous pourrez retrouver sur le site de la commune : <https://www.mairie-chantaine.fr>, dans l'onglet « Votre Mairie », rubrique « CR Conseils Municipaux ».

Le budget

Le budget primitif 2025 de la commune de Chantaine a été voté lors du dernier conseil municipal du 13 mars 2025. Préalablement, les élus ont examiné le compte administratif du budget 2024, désormais désigné sous le nom de **compte financier unique**. Le Conseil a ainsi pu constater la réalité des dépenses et recettes réalisées en 2024, et malgré l'augmentation de certaines charges, un excédent net a pu être dégagé. Aussi, **le budget futur a été élaboré avec prudence et responsabilité**. Les dépenses seront contenues, les investissements ciblés et le foncier sera l'enjeu majeur. Ce budget 2025 reflète ainsi la volonté de la municipalité de maintenir un développement maîtrisé et durable, en garantissant un cadre de vie de qualité pour l'ensemble des habitants. Vous pouvez retrouver le budget détaillé sur le site de la Ville, dans l'onglet « Votre Mairie », rubrique « Finances ».



Une nouvelle station Vilvolt



La Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) poursuit l'extension du réseau Vilvolt, lequel propose à la location des vélos électriques en libre-service, pour des déplacements plus écologiques et pratiques. Après sollicitations, **une nouvelle station** sera installée **au parc de l'Arsenal**. Elle devrait être opérationnelle avant fin 2025, ce sera la 3^{ème} pour Chantaine. Plusieurs emplacements sont actuellement à l'étude, en concertation avec la mairie.

Un sentier pour faire le tour de l'étang

La commune aménage un sentier piétonnier permettant aux familles et promeneurs de faire le tour de l'étang. Des aménagements paysagers viendront compléter le projet pour embellir le site. Dans un budget contraint et afin de valoriser le savoir-faire des agents municipaux, les travaux seront réalisés par les services techniques de la Ville. Ce nouvel espace de promenade offrira un cadre agréable et accessible à tous. **Les aménagements devraient être finalisés pour la saison estivale**. Il est rappelé que le chemin de la Mare aux Fées est un chemin privé, réservé aux propriétaires riverains.



Démontage du skate-park



Pour des raisons de sécurité, la commune a décidé de démonter l'ensemble des éléments du skate-park situé à proximité du judo club, site qui, par ailleurs, faisait l'objet de dégradations et autres incivilités. L'équipement n'est plus aux normes, cette mesure vise donc à assurer la sécurité des usagers. Dans un premier temps, **une cage de but et un poteau de basket seront installés** sur l'emplacement. Avec le conseil des jeunes, la municipalité réfléchit à de nouveaux aménagements. Les Chantainois peuvent nourrir la réflexion engagée par la commune sur le devenir de cette surface de jeux en adressant leurs suggestions par mail à : contact@mairie-chantaine.fr.

Aides de la C.A.E.

Aides à l'amélioration de l'habitat, en partenariat avec les communes. Afin d'encourager la rénovation des logements anciens, réhabiliter des logements vacants et lutter particulièrement contre la perte d'autonomie et la précarité énergétique, la Communauté d'Agglomération d'Épinal (C.A.E.), associée avec les communes, a lancé l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du cadre de vie (OPAH) en partenariat avec l'ANAH, la Région Grand Est et le Département des Vosges. Elle offre aux propriétaires un accompagnement technique et financier pour élaborer et mener à bien leur projet de rénovation.



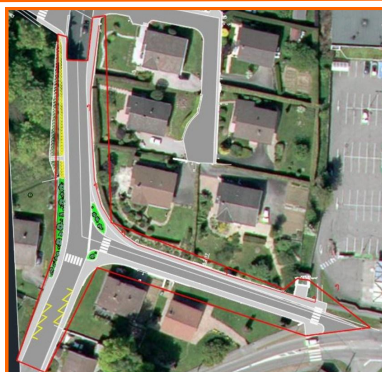
Depuis le 1^{er} janvier 2024, ce sont six propriétaires chantainois qui ont été aidés : un logement au titre de la rénovation des logements vacants et cinq logements au titre de l'amélioration de l'habitat. Par exemple, une aide de 50 718 € a été versée à un propriétaire de la rue du Général de Gaulle.

Pour vous renseigner sur toutes les aides concernant l'habitat, une seule adresse : la C.A.E., à la Maison de l'Habitat, avenue Dutac, à Épinal. Un seul numéro de téléphone 03 29 81 13 40 et une seule adresse mail : habitat@agglo-epinal.fr



Aides à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique : depuis le 1^{er} janvier 2024, pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, ce sont 42 chantainois qui ont reçu une aide de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (C.A.E.) généralement de 200 € par vélo, soit un total de 8 400 €.

Travaux à venir : planning et modalités de circulation



Rue du Hameau : suite aux travaux d'assainissement réalisés par la Communauté d'Agglomération d'Épinal (C.A.E.), la commune lancera la requalification des rues de l'Étang et du Hameau **à partir de la mi-avril**, pour une durée d'un mois. Durant le chantier, la circulation sera maintenue en double sens sur la rue de l'Étang, avec des périodes de circulation alternée, régulées par des feux tricolores. L'accès au magasin Auchan sera assuré en permanence.

Rue Varroy : une nouvelle couche d'enrobé sera posée entre le giratoire de Chantaine et le carrefour de la rue des Roses de Noël, avant l'été.

Rue du Vieux Moulin : un revêtement en enrobé sera également appliqué sur environ 70 mètres, entre le carrefour de la route des Forges et la section rénovée il y a une dizaine d'années, jusqu'au terrain de tennis.





DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

Lire et faire lire

A partir de la rentrée des vacances de printemps, **le mardi 22 avril 2025**, vont débuter des séances de lecture dans nos deux écoles, maternelle et élémentaire. **Une semaine par mois** sera dédiée à la lecture par le biais de « Lire et faire lire », association qui promeut le goût de la lecture auprès des enfants et le lien intergénérationnel. Ces séquences auront lieu pendant la **pause méridienne** et à **partir de 16h30**, par petits groupes, et sur la base du volontariat. Ce partenariat initié avec le scolaire, le périscolaire et la mairie est fort en sens. Si vous souhaitez devenir bénévole ou pour plus de renseignements, contactez Anne au 06.71.13.27.93.



L'opéra



La commune de Chantaine renouvelle son action « l'opéra pour tous » à destination des seniors. Le déroulé du projet est le suivant : **une séance de préparation sera proposée avec M. Polin, chef d'orchestre et conseiller artistique, vendredi 25 avril de 14h à 17h en mairie et une sortie à l'Opéra National de Lorraine à Nancy, sera dispensée mercredi 30 avril 2025.**

Les participants pourront visiter les locaux de l'opéra avant d'assister à la représentation « l'Elixir d'amour de Donizetti ». Le repas (hors boissons), est inclus pour un coût de 30€ par personne. Si vous souhaitez participer à ce projet, merci de remplir et retourner l'inscription en mairie avec le règlement le plus rapidement possible. Attention, seulement 25 places sont disponibles ! Cette action est financée pour partie par la Conférence des financeurs du Département des Vosges.

Les Causeries de Candide



Chaque mois, venez partager un moment de convivialité et d'échanges autour d'une thématique, en présence d'experts en la matière. La prochaine rencontre, dont le sujet abordé sera « **le vieillissement cognitif normal et les signes d'alerte** », se déroulera le **17 juin, à 19h00**, à la Maison Grandemange. Cette causerie sera animée par les professionnels de santé de la maison de santé de Chantaine.

Les Changolotrainois

Les traditionnels Changolotrainois sont de retour le **27 juin prochain**. Cette manifestation est destinée à mieux faire connaître notre commune aux élèves des écoles. Cette année, le thème principal qui sera abordé sera le **cinéma** et complètera notre fabrique d'OFNI (Objets Flottants Non Identifiés). La municipalité propose cette manifestation à **l'étang de Chantaine de 10h à 15h**.



Le jardin du partage

Le « Jardin du partage » est un groupe citoyen qui jardine, partage les savoirs, le travail et les récoltes avec convivialité. Venez découvrir ce lieu ouvert à tous, jardiniers ou non, petits et grands, **tous les mercredis, de 17h à 18h** (en face de l'ancien Aldi).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à appeler Catherine au 03.29.35 35 47.



Le Repair café



Encore une belle affluence enregistrée pour cette 3^{ème} édition de Repair café le 19 mars dernier. Une centaine de personnes ont franchi la porte de la maison Grandemange, entre 10h et 17h non stop. Les techniciens ont pu donner une seconde vie à 55 % des appareils, en sachant que 20 % d'autres objets seront réparables. Il suffira pour cela de commander à l'avenir la pièce défectueuse. Les deux couturières ont été également fortement sollicitées. Les machines à coudre se sont fait entendre durant toute la journée. Le public a beaucoup apprécié la qualité de l'accueil du lieu et a salué également l'organisation mise en place. Il convient de constater que Repair café est un espace de dialogue, d'échanges et de rencontres. La vente de gâteaux et de boissons permet aussi d'agrémenter à chaque édition ces moments de convivialité si précieux dans notre quotidien. Et enfin, des passionnés de potager apportent systématiquement des graines qui sont offertes à certains visiteurs amateurs de jardinage. Geste symbolique qui témoigne sans nul doute de l'état d'esprit des membres de Repair café. **Prochain rendez-vous le samedi 27 septembre.**

Inscriptions scolaires

POUR QUI ? les enfants nés en 2022 qui entrent en Petite Section à l'Ecole Maternelle, les enfants qui entrent en Cours Préparatoire (CP) à l'Ecole Elémentaire, les enfants changeant d'école (sont concernés tous les élèves d'Ecole Maternelle ou Elémentaire, devant être scolarisés dans la commune suite à un changement de domicile des parents ou selon le souhait de vouloir être à nouveau scolarisés sur Chantaine). Il n'y a pas de scolarisation de « Tout-Petits » (enfants nés en 2023).

LE SAVIEZ-VOUS ? La loi impose qu'un enfant soit scolarisé en septembre dans l'année de ses 3 ans, à moins qu'il ne bénéficie d'une instruction à la maison. L'inscription d'un élève déjà scolarisé dans une autre ville ne peut se faire qu'à l'appui d'un certificat de radiation de l'école précédente.

LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION : aucune inscription ne pourra être prise en compte si le dossier n'est pas retourné complet, par courrier, au plus tard le 31 mai 2025, à une école ou à la mairie, à l'une de ces trois adresses : 1) Mairie de Chantaine, 7 impasse Payonne, 03/29/69/19/19, contact@mairie-chantaine.fr ; 2) Ecole Maternelle Julia Colin (Mme BAZIN), 3 rue Julia Colin, 03/29/35/05/62, ce.0881065@ac-nancy-metz.fr ; 3) Ecole Elémentaire Robert Desnos (Mme ROY), 43 rue Jules Ferry, 03/29/35/03/95, ce.0881479@ac-nancy-metz.fr.

DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE : la demande des parents est à transmettre au Maire de la commune de résidence qui ensuite adressera au Maire de la commune d'accueil son avis. Une dérogation de secteur peut être accordée après accueil de tous les élèves du secteur, sous réserve de places disponibles et de l'engagement de la commune de résidence à prendre en charge les frais de scolarisation. Il n'y a pas lieu d'établir une demande de dérogation de secteur en cas de déménagement lorsque l'établissement demandé est celui du nouveau domicile.



LA MAIRIE M'INFORME...



Raccordement postal



Le service postal est engagé chaque jour pour accomplir sa mission première du service courrier au domicile de chacun. Afin de permettre et faciliter le travail des agents postaux, mais aussi assurer la collecte et la distribution des courriers et colis en toute sécurité, le « raccordement postal », est à optimiser. Aussi, vous êtes invités, si cela n'a pas encore été fait, à apposer sur votre façade une plaque (la mairie peut vous en fournir une gratuitement, plus ou moins rapidement selon l'état du stock) ou tout autre dispositif indiquant le numéro de voirie attribué à votre habitation (en cas de doute quant à ce numéro, merci de contacter la mairie) et à afficher clairement vos noms sur vos boîtes aux lettres, lesquelles doivent être normalisées et installées en limite de propriété sur un accès sécurisé pour les facteurs. Merci par avance pour votre implication.

Taille des haies

Petit rappel sur la réglementation. Au titre du Code civil, la coupe et la taille de la haie appartenant au voisin et empiétant sur votre propriété, relève de sa responsabilité. Au titre du Code de l'environnement, l'article L411-1 prévoit l'interdiction de porter atteinte aux espèces protégées et, pour certaines, à leurs habitats (il est rappelé notamment que l'ensemble des amphibiens et passereaux est protégés). Aussi, sur l'ensemble du Département des Vosges, il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant la période **du 16 mars au 15 août 2025** (arrêté préfectoral n°052/2025/DDT du 4 mars 2025). Pour information, le brûlage est interdit, la valorisation est à privilégier. Il est également conseillé d'entretenir vos haies durant la période automne/hiver afin de préserver la biodiversité.



Emploi du feu



L'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu en vue de **la prévention du risque d'incendie** de forêt et de végétaux dans le Département des Vosges, dit, en son article 1.5 que, conformément au règlement sanitaire départemental des Vosges, articles 84, « Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite ». Conformément à la circulaire du 18 novembre 2011 (DGPAAT/C2011-3088), les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation « s'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers ».

Les déjections canines

Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants... Les déjections doivent être ramassées car elles sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts et leur nettoyage coûte à la collectivité. En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une **contravention de 2^{ème} classe**.



Vie associative

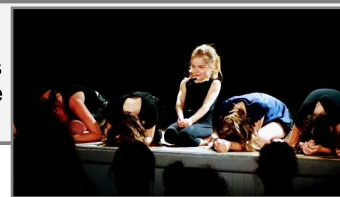
Parenthese Studio

Parenthèse (école de danse à identité urbaine Street commercial & Lyrical) vous propose son Gala de fin d'année qui aura lieu **le samedi 21 juin 2025, à 20h00, à l'Auditorium de la Louvière à EPINAL**.



Compagnie des Joli(e)s Mômes

La représentation de fin d'année de l'atelier-théâtre (enfants de 7 à 11 ans) des Joli(e)s Mômes se déroulera **le mercredi 4 juin à 19h00** à la salle Grandemange de Chantraine. L'ouverture de la soirée sera réalisée par l'atelier d'Arches.



Vie sociale

Mission locale

Pour les jeunes qui souhaitent une chance d'insertion, il existe un relais : la mission locale. Elle est destinée à tous les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, avec une obligation de formation pour les 16/18 ans. Outre un accompagnement à la carte, une écoute, elle propose de se former, de connaître ses talents, d'affirmer ses attentes, de trouver sa voie. Par ailleurs, elle assure un parcours vers l'autonomie visant à être mobile, se loger, s'investir... Contact : 16 quai Barbier 88000 EPINAL - 03.29.82.23.05 - Facebook ou Instagram.



Permanence Sociale

Mme **Brigitte GILLE**, Adjointe, reçoit le matin et sur rendez-vous en mairie. Mme **DEFRAUX**, assistante sociale, assure une permanence le 3^{ème} mardi du mois à Chantraine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 4 rue Louis Meyer à Golbey. **Tél : 03.29.29.27.30**.



R.P.E.



Madame **Stéphanie GIANNINI**, animatrice du Relais Petite Enfance d'Épinal Ouest et Sud, se déplace à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey, ramsecteuouest@agglo-epinal.fr, **tél : 06.46.81.27.19**.